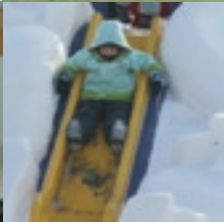
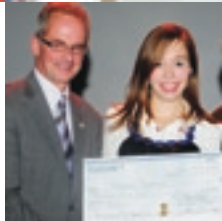


RAPPORT ANNUEL 2008-2009



Association québécoise
du loisir municipal

10^e ANNIVERSAIRE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

CONSEIL EXÉCUTIF

Président :
Denis Servais,
Québec,
Arrondissement
Charlesbourg

Vice-présidente :
Marie-France Delage,
Longueuil,
Arrondissement
Vieux-Longueuil

Secrétaire-trésorier :
Claude Martin,
Boischatel

Directeurs :
François LeBlond,
Baie-Comeau

Simon Rousseau,
Gatineau

REPRÉSENTANTS DES RÉGIONS

Abitibi-Témiscamingue :
Gérard Pâquet,
Rouyn-Noranda

Bas-Saint-Laurent :
François Dumont,
Pohénégamook

Capitale nationale :
Pierre Watters,
Québec

Chaudière-Appalaches :
Renaud Lamontagne,
Thetford Mines

Côte-Nord :
François LeBlond,
Baie-Comeau

Estrie :
Marc Latendresse,
Sherbrooke

Gaspésie-
Îles-de-la-Madeleine :
Lisa Armishaw,
Nouvelle

Laval :
Marc Deblois,
Laval

Lanaudière :
Sylvianne DiFolco,
Repentigny

Laurentides :
Jean Gaudreault,
Mirabel

Mauricie :
Michel Lemieux,
Trois-Rivières

Montréal :
Marie-Claude Viau,
Farnham

Montréal :
Luc Rousseau,
Montréal,
Arrondissement Rivières-
des-Prairies –
Pointe-aux-Trembles

Outaouais :
Simon Rousseau,
Gatineau

Saguenay-Lac-Saint-Jean :
Sylvie Tremblay,
Albanel

Administrateur coopté :
Robert Pleau
(Fédération des commission
scolaire du Québec)

Association canadienne des
parcs et loisirs
Alain Bernard
Montréal,
Arrondissement
L'Île-Bizard –
Sainte-Genève

PERSONNEL

Direction générale :
Luc Toupin

Conseillère à
la formation et
au développement :
Joëlle Derulle

Direction des
communications,
Services aux membres
associés,
Agora Forum :
Normand Caron



10^e ANNIVERSAIRE

RAPPORT DU PRÉSIDENT

2008-2009

UNE ANNÉE DE TRANSITION



L'année qui vient de passer fut marquante pour l'avenir de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM). En effet, la création de l'Alliance québécoise du loisir public (AQLP) et de l'Institut québécois pour la sécurité dans les aires de jeux, la mise en place du programme SOGO Active en collaboration avec ParticipAction, l'implication des membres de l'AQLM dans l'organisation et le succès du Congrès mondial du loisir tenu à Québec en octobre 2008, la participation à l'élaboration du programme de formation en animation estivale et en sport, et, finalement, notre collaboration au virage entrepris par l'Association canadienne des parcs et loisirs sont des actions qui méritent d'être soulignées.

À la lecture des rapports des différents comités et des responsables de dossier dans ce rapport annuel, vous constaterez l'ampleur et l'importance du travail accompli par les membres de l'AQLM, les partenaires et l'équipe de la permanence.

Nous avons également participé à une rencontre des organismes non gouvernementaux sur le thème « Promotion des saines habitudes de vie » et en avons profité pour expliquer nos principales responsabilités. C'est à cette occasion que nous avons proposé au Fonds de gestion des saines habitudes de vie, sur le thème « Rayonnement des leaders », un projet qui nous permettra, je l'espère, de marquer le tempo au sein des différents partenaires se préoccupant de la santé des Québécoises et des Québécois. Les municipalités du Québec doivent être considérées comme des acteurs importants ayant un impact sur les environnements facilitants afin d'améliorer la qualité de vie et la santé des citoyens par la promotion de saines habitudes de vie.

La constitution de l'Alliance québécoise du loisir public et l'engagement d'un directeur général ont été des étapes de transition importantes qu'il faut souligner. Les premiers mois d'existence de l'AQLP, le regroupement de trois associations (l'Association québécoise des responsable aquatiques [ARAQ], l'Association québécoise du loisir municipal [AQLM] et l'Association québécoise des arénas et des installations sportives [AQAIRS]), nous ont permis de nous apprivoiser tout en ayant comme objectif la mise en commun de nos ressources. Cette alliance nous servira certainement dans les années à venir et je suis convaincu des retombées positives à moyen et long termes. L'enga-

gement de Luc Toupin en tant que directeur général et l'intégration de l'ensemble des ressources humaines assureront un soutien dynamique de tous les instants à la structure politique et aux différents comités mis en place au cours des dernières années par l'AQLM.

Lors de la dernière rencontre du comité exécutif tenue en juin dernier, nous avons décidé d'enclencher une démarche de positionnement et de planification stratégique. Des rencontres se sont tenues en août dernier et une discussion s'amorcera avec le nouveau conseil d'administration qui sera formé à l'assemblée générale de septembre. Il va de soi qu'après dix ans d'existence, il est nécessaire d'évaluer et d'analyser notre membership, notre mission, ainsi que les objectifs fixés en 2000.

De plus, cette réflexion nous permettra d'identifier les priorités pour les prochaines années en référence aux programmes à mettre en place afin de desservir l'ensemble de nos membres, de soutenir notre action et de développer notre pouvoir d'influence auprès des gouvernements et des associations municipales.

En 2000, l'Association québécoise du loisir municipal vous proposait son document *Loisir, communautés locales et qualité de vie ... une politique du loisir au Québec*. Selon plusieurs intervenants en loisir, son contenu est toujours d'actualité. Il suffirait simplement de le rafraîchir légèrement.

Lorsqu'on parle de loisir et de qualité de vie, de loisir et des citoyens, de loisir et des communautés locales, ainsi que de loisir et du partage des ressources, les différents thèmes abordés dans cette politique du loisir au Québec méritent d'être mis prioritairement dans nos discussions.

C'est une référence incontournable pour nos actions, et son contenu se doit de faire partie des éléments stratégiques de notre organisation.

Comme vous le savez sans doute, je termine mon engagement à titre de président de l'Association québécoise du loisir municipal au terme de l'assemblée générale de septembre 2009. Après deux ans à titre de représentant du Québec au sein de l'Association canadienne des parcs et loisirs et quatre autres années en tant que président de l'AQLM, je peux vous affirmer que ce fut un plaisir et surtout un grand honneur de représenter le monde du loisir municipal.

Je souhaiterais d'abord remercier tous les bénévoles impliqués au cours des six dernières années, et plus particulièrement les membres du conseil d'administration, les membres du comité exécutif et des différents comités mis sur pied par l'AQLM. J'aimerais également souligner la qualité et le travail de tout le personnel qui, au fil des années, a soutenu la structure politique tout en nous alimentant de certaines suggestions d'actions et d'orientations.

Je tiens à adresser un merci tout spécial à Paul-André Lavigne, qui m'a invité à faire partie de ces deux associations et qui fut disponible tout au long de mon cheminement.

J'aimerais également remercier et souligner la collaboration des membres de l'équipe de la Division de la culture, du loisir et de la vie communautaire de l'Arrondissement de Charlesbourg à la Ville de Québec. Ils ont été d'un bon soutien tout au cours de mes années d'implication.

Je suis convaincu que l'Association québécoise du loisir municipal est sur la bonne voie et, qu'après dix ans d'existence, elle atteindra la maturité demandée par l'ensemble de ses membres.

Je suis fier de partir en sachant que la relève au sein du conseil d'administration est prête et compétente. J'ai pu constater au fil des années que les jeunes travailleurs en loisir issus des différentes écoles de formation ont un plein potentiel et je les invite à faire partie des divers comités et des structures politiques afin d'assurer la pérennité des actions de l'AQLM.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter le meilleur succès possible pour les prochaines années. Je suis assuré que l'Association québécoise du loisir municipal demeurera et deviendra de plus en plus un incontournable dans les interventions en loisir au Québec et profitera de son pouvoir d'influence.

Merci à toutes et à tous de votre collaboration et de votre soutien, et surtout bon succès!

Denis Servais



DOSSIERS RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT



Depuis 2007-2008, l'AQLM a modifié le fonctionnement des comités Recherche et développement et Thématiques avec l'intention d'impliquer davantage ses membres dans les enjeux et les projets de développement qui animent le milieu du loisir au Québec.

Nous croyons fermement que l'expertise et la vision transversale du loisir, portées par les intervenants du loisir municipal regroupés au sein de notre association, doivent être mises à contribution et qu'une plus large implication de nos membres permettra de renforcer la reconnaissance et la compréhension des retombées du loisir dans le développement des communautés.

Nous vous présentons donc un résumé des principaux projets et mandats qui ont retenu notre attention au courant de la dernière année et nous désirons, par la même occasion, vous inviter à nous faire part de votre désir de vous impliquer dans l'un ou l'autre de ces dossiers selon vos intérêts et motivations.

Marie-France Delage



Concertation scolaire-municipale



Ce dossier démarré en 2006 par l'AQLM avec la collaboration de neuf autres partenaires a connu un certain passage à vide en 2008. L'implication très active des acteurs de ce dossier dans les préparatifs du 10^e Congrès mondial du loisir et les chambardements de personnel de l'AQLM sont les principales explications de cette situation.

Toutefois, au début de l'année 2009, des efforts ont été faits pour faire avancer ce dossier. En mars dernier, M. André Thibault, du Laboratoire en loisir et vie communautaire, a déposé un rapport sur la démarche traitant des études de cas de concertation réalisées par le Laboratoire.

Lors de rencontres subséquentes, il fut convenu qu'un guide sur les paramètres généraux de la réussite d'une entente scolaire-municipale serait produit pour novembre 2009. Ce guide sera adapté aux besoins de chacun des partenaires impliqués, sous forme d'un dépliant, d'une série d'articles dans la revue de l'organisation ou d'une formation lors de son congrès annuel. Cette façon de faire devrait permettre une meilleure diffusion des résultats et à chacun des partenaires d'atteindre les objectifs de départ.

Par ailleurs le Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé deux autres études de cas en milieu rural, afin de bien cerner la problématique dans ce milieu. Ces études sont en cours de réalisation. De plus, les dirigeants de la FQM ont discuté lors d'une rencontre avec la ministre Michelle Courchesne d'un projet de création d'une table permanente scolaire-municipale, un dossier très intéressant à suivre.

La prochaine année devrait permettre de compléter ce dossier pour répondre aux attentes des partenaires et donner aux membres de l'AQLM un outil de travail efficace dans ce dossier toujours aussi délicat qu'est la concertation scolaire-municipale.

Luc Toupin, directeur général



Programme de formation en animation en loisir et en sport du Québec



En 2008, le MELS confiait au Conseil québécois du loisir (CQL) le mandat d'élaborer et d'implanter un programme national de formation pour les animateurs en loisir.

Pour ce faire, le CQL a réuni les principaux partenaires impliqués dans l'offre de loisir estival : les URLS, la Fédération québécoise du scoutisme (FQS-ASC), l'Association des camps du Québec (ACQ), le Mouvement québécois des vacances familiale (MQVF) et l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM). En cours de route s'est rajoutée la Fédération du sport étudiant du Québec.

La première étape consistait à élaborer le contenu de la formation. L'AQLM a participé à ce comité en se référant à l'expertise de ses propres membres pour bonifier le programme. C'est Mme Isabelle Roy qui a été mandatée pour réaliser ce premier volet. Le programme élaboré offre 14 modules qui touchent l'ensemble des compétences requises pour assurer une animation de haute qualité.

Pour fournir l'offre en formation, le CQL propose trois formations distinctes : une première vise à former des « maîtres formateurs » qui, une fois certifiés, peuvent former à leur tour des cadres formateurs qui peuvent à leur tour former des animateurs. Le programme de formation des maîtres et des cadres représente 10 heures, alors que celui des animateurs compte 33 heures théoriques correspondant à 14 modules, et 35 heures de stage.

L'AQLM a délégué trois personnes pour recevoir la formation de maître. Isabelle Roy, Pierre Waters et Isabelle Champagne ont suivi la formation et ont été accrédités par le CQL. Au total, le CQL a accrédité près de 40 maîtres formateurs dans 11 régions du Québec.

Le comité « programme » a continué son travail au fur et à mesure que les formations de « maître » se donnaient, afin d'adapter la matière. Isabelle Champagne a assuré la relève pour l'AQLM au sein du comité. Parallèlement à ces travaux, un comité de mise en œuvre s'est réuni à plusieurs reprises pour déterminer toutes les étapes requises pour le déploiement du programme et garantir le suivi de sa mise en œuvre.

Tout en étant convaincue du bien-fondé d'offrir un programme de formation pour l'ensemble des intervenants impliqués auprès des jeunes participant à un camp, l'AQLM visait à s'assurer de l'accessibilité du programme, de sa pérennité et, surtout, de son déploiement dans le respect des réalités propres à chaque municipalité et à chaque région.

À la suite d'une entente avec le CQL, nous avons proposé un plan de mise en œuvre qui prévoyait l'expérimentation du programme avec trois modèles de

gestion différents : un modèle de gestion de camps de jour entièrement en régie, un modèle par gestion déléguée et par impartition, et un modèle de grande ville. De plus, de concert avec l'URLS de Lanaudière, nous avons offert une formation de « cadre formateur » à des intervenants de dix municipalités de la région. Une rencontre est prévue à l'automne avec ceux qui ont suivi la formation pour échanger sur leurs réflexions.

C'est aussi dans la région de Lanaudière, soit à la Ville de Repentigny, que le programme complet de formation a été expérimenté. L'objectif était de valider l'ensemble du processus afin d'être en mesure d'y apporter des correctifs appropriés.

Les membres de l'équipe des camps de jour de la Ville de Repentigny ont suivi soit la formation de cadre formateur soit celle d'animateur. L'évaluation n'est pas terminée et ce n'est qu'au mois de septembre que nous pourrions présenter le rapport final. Par ailleurs, nous sommes déjà en mesure d'affirmer que les efforts à consentir pour offrir le programme de formation dans sa totalité, soit les 14 modules sur 33 heures et le stage, vont bien au-delà de la capacité de plusieurs de nos membres. Ce constat, partagé par le Regroupement des URLS, remet en question la faisabilité du programme tel que conçu à l'origine.

La réflexion se poursuit quant à l'application du programme selon le modèle de la Ville de Longueuil, où la gestion est déléguée ou impartie à des partenaires.

Lors de sa dernière rencontre au mois de juin, les partenaires du comité de mise en œuvre ont identifié des préoccupations similaires à celles déjà exprimées par l'AQLM et le RURLS, à savoir les coûts engendrés par le programme et la capacité des organismes à assurer sa pérennité sur leurs propres bases.

Un atelier offert dans le cadre du congrès de l'AQLM va nous permettre de faire le point sur le programme et de valider l'intérêt des partenaires. Nous pourrions ainsi offrir dès l'automne la formation des cadres à tous nos membres.

Beaucoup de questions restent entières et devront trouver réponse à court terme, notamment les modes de financement, la participation du MELS et la reconnaissance du programme par le réseau scolaire. Malgré tout, l'AQLM reste convaincue de la pertinence d'offrir une formation de base de qualité à tous les intervenants des camps de jour municipaux. Cette formation doit cependant être accessible à tous et surtout reconnaître les formations déjà existantes et les réalités propres à chaque milieu.

De plus, afin de soutenir les municipalités dans la mise en place d'un tel programme, il est impératif d'assurer un engagement à long terme du MELS. La spécificité du loisir municipal fait de nous un acteur incontournable pour tout programme de formation en loisir. Il nous reste à définir les conditions propices à sa mise en œuvre.

Un très gros merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à l'avancement de ce dossier.

À Marie-France Delage, qui a porté seule ce dossier à ses débuts, à Pierre Watters qui continue d'œuvrer à l'amélioration des camps de jour, à Isabelle Champagne, qui a accepté d'implanter le projet pilote et d'étendre le programme dans les camps de jour de la Ville de Repentigny, au comité formation de l'AQLM qui a suivi le dossier et participé à la réflexion, ainsi naturellement qu'à tous les membres du conseil d'administration.

Sylviane DiFolco



Saines habitudes de vie : le loisir municipal au cœur de cette mouvance



Le 1^{er} juin dernier, l'AQLM a été conviée par les représentants du Fonds de gestion des saines habitudes de vie afin de déposer un appel de projets visant à développer des stratégies nationales en faveur des saines habitudes de vie.

Une seconde rencontre a été faite le 12 juin dernier, où l'AQLM a présenté à plusieurs partenaires gouvernementaux et associatifs le rôle et les champs d'action municipaux constituant un réel pouvoir d'intervention en matière de saines habitudes de vie.

Comme vous le savez, le gouvernement du Québec et la Fondation Lucie et André Chagnon ont signé une entente de partenariat qui s'est traduite par la création du Fonds de gestion des saines habitudes de vie, qui administre un budget de 40 millions \$ par année sur une période de 10 ans. 75 % de ces ressources financières sont disponibles pour le financement de projets reposant sur la mobilisation des communautés locales (volet Québec en forme) et 25 % pour des projets visant des stratégies d'intervention, de mobilisation et de promotion sur le plan national.

Dans cette perspective, nous avons déposé une lettre d'intention visant à financer un projet de rayonnement des leaders municipaux (décideurs et artisans), à laquelle nous devrions obtenir une réponse en septembre 2009.

À ce stade, cette démarche a permis à l'AQLM de démontrer aux nombreux partenaires gouvernementaux et associatifs que les municipalités et leurs acteurs sont des leaders incontournables en matière de saines habitudes de vie puisqu'ils sont en mesure d'agir directement sur le cadre bâti et peuvent, en vertu de leurs responsabilités en matière de loisir et de développement social, être de puissants agents de mobilisation, de concertation et de développement local.

En résumé, nous avons mis l'accent sur les leviers municipaux en termes de :

- programmes et politiques qui encouragent la conclusion d'ententes de partenariat entre les différents acteurs sur leur territoire (scolaire, associatif, institutionnel et privé), favorisant ainsi l'accessibilité et l'inclusion sociale (parce que l'acquisition d'habitudes de vie physiquement active passe souvent par une vie socialement active);
- responsabilités en matière de gestion d'infrastructures, de programmes et de services en culture, loisir, sport et vie communautaire;
- responsabilités et pouvoir réglementaire en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire, où l'on doit planifier en fonction non seulement des besoins, mais dans la perspective d'un continuum de services et de fonctions.

La concrétisation d'un tel projet constitue incontestablement un levier pour l'AQLM tant dans sa mission de services aux membres (impact sur la reconnaissance et le rayonnement des travailleurs en loisir municipaux) que dans celle de la promotion et de la reconnaissance du loisir municipal comme levier de développement des individus et des communautés.

Il nous fera plaisir de vous informer de l'évolution de ce dossier dans les prochaines communications aux membres.

Marie-France Delage



Programme Sogo Active 2008-2009



Nous sommes fiers de vous annoncer que l'AQLM a signé une entente avec ParticipACTION pour coordonner le nouveau programme d'activité physique SOGO Active au Québec.

SOGO Active est un programme national de vie active pour la jeunesse canadienne élaboré et offert par ParticipACTION. Il est né d'une consultation avec les experts canadiens de l'activité physique, les jeunes et un large réseau d'organisations provinciales, canadiennes et locales. SOGO Active est accessible par le site www.sogoactive.com, qui permet aux jeunes de 13 à 19 ans de se créer un profil et d'y inscrire leur activité physique journalière.

En juillet 2009, 192 organismes québécois (sur un total de 907 au Canada, soit 21%) étaient inscrits au programme Sogo Active, pour 659 jeunes (sur un total de 10 344 au Canada, soit 6,4%). Parmi les 192 organismes, 80 sont des centres communautaires de loisir, 56 des municipalités, 39 des maisons de jeunes, 12 des OSBL et 5 des écoles.



L'AQLM gère également des micro-subventions d'un maximum de 1 000 \$ qu'elle octroie à des organismes qui se portent volontaires pour collaborer à la réalisation de projets d'activité physique s'adressant à des groupes de jeunes. En juillet 2009, 16 projets avaient reçu des micro-subventions.

La première partie du programme Sogo Active était un concours de porteurs de flambeau, qui a pris fin le 31 mai 2009. Au total, 1 000 jeunes Canadiens inscrits au programme Sogo Active vont être sélectionnés pour être porteurs de la Flamme des Jeux olympiques de Vancouver 2010. En plus du concours individuel de jeunes porteurs de flambeau, deux organismes ont été sélectionnés au Québec pour désigner 20 jeunes porteurs de la Flamme olympique. Il s'agit du Centre Jean-Claude Malépart (Montréal) et du Centre sportif de la Vallée de Richelieu (Sainte-Julie). Le concours de la deuxième phase du programme reste à déterminer. Le concours pour la période transitoire s'appuie sur un système de jeu avec accessoires de conditionnement physique (de type Wii).

Le 12 février 2009, ont eu lieu chez Bombardier (concepteur et fabricant du flambeau des Jeux olympiques d'hiver de Vancouver 2010) à Montréal l'inauguration de la Caravane Sogo Active ainsi que la présentation de la première Québécoise à porter le Flambeau olympique des Jeux de Vancouver 2010, Catherine Charron-Delage. La caravane Sogo Active est passée à Montréal, Québec et Sherbrooke du 12 février au 18 mars 2009. La promotion du

programme Sogo Active s'est également effectuée par courriel aux membres de l'AQLM et à ses partenaires par la revue *Agora Forum*, lors de webinaires, lors d'événements locaux (par exemple, le salon Défi-santé 5-30 de Sainte-Marie-de-Beauce) et lors de présentations d'athlètes (Nancy Drolet et Julie Bélanger) dans certaines régions.

Un comité de coordination a été créé pour gérer la mise en œuvre du programme au Québec. Il est composé de représentants de l'AQLM (Denis Blanchette), du Regroupement des maisons de jeunes (Daniel Rondeau), de la Fédération québécoise des centres communautaires de loisir (Pierre Vigeant), de Sports-Québec (Luc Denis) et d'Égale Action (Élaine Lauzon).

Toute l'information sur le programme Sogo Active au Québec est disponible sur le site de l'AQLM : www.loisirmunicipal.qc.ca/sogo/Sogo.html.

Joëlle Derulle
Coordonnatrice pour le Québec



Initiative ZÉRO-BARRIÈRE



L'initiative Zéro-Barrière, telle que proposée par l'Association québécoise du loisir municipal et le Conseil québécois du loisir à l'Association canadienne des parcs et loisirs, s'est déroulée comme prévu et a suscité beaucoup d'intérêt dans le milieu.

La participation aux ateliers de sensibilisation sur l'accessibilité au loisir a permis de faire connaître les outils existants, tels que le *Guide d'animation de la grille d'analyse de l'accessibilité* du CQL et le catalogue « Jeux sans frontières » de l'ACPL. Les participants aux ateliers ont mentionné fréquemment l'importance d'étendre ces activités de formation et de sensibilisation au plus grand nombre d'intervenants et d'élus possible afin de mobiliser et de conscientiser les décideurs et artisans sur les conditions permettant d'accroître l'accessibilité au loisir dans leurs milieux. La présentation de Zéro-Barrière au Congrès mondial du loisir, en octobre 2008, a permis de donner à l'initiative une visibilité importante et une solide crédibilité.

Malgré les succès de cette première année d'implantation, une des conclusions a été de convenir que l'outil de sensibilisation « Jeux sans frontières » de l'ACPL nécessite des correctifs sur le plan de la langue française et de la culture québécoise.

Nous avons donc obtenu, pour la prochaine année, un nouveau financement de l'ACPL afin de travailler spécifiquement sur l'outil « Jeux sans frontières » et de le rendre plus pertinent à la réalité québécoise. Le *Catalogue des bienfaits du loisir* de l'ACPL sera également bonifié d'exemples québécois de réussite en accès au loisir pour les jeunes.

Le conseil d'administration de l'AQLM tient à remercier M. Pierre Morin pour sa contribution dans l'identification de cette seconde phase de développement de l'initiative Zéro-Barrière et pour le renouvellement de l'entente entre l'ACPL et l'AQLM.

Ce nouveau volet de l'initiative Zéro-Barrière nous permettra d'aller prochainement de l'avant avec des outils et un contenu de formation mieux adapté pour le bénéfice de nos membres.

Marie-France Delage



COMITÉ DES SERVICES AUX MEMBRES ET DES COMMUNICATIONS



Le comité des services aux membres et des communications est composé de François LeBlond (responsable), Pascal Blais, Gérard Pâquet et Réal Travers. Y participent aussi, en soutien, Luc Toupin, directeur général, et Normand Caron, directeur des communications.

Dans la continuité des dernières années, le comité a réalisé toute une série d'actions visant à bonifier et à développer la gestion des communications et des services aux membres.

Direction des communications

Pour assurer la continuité des dossiers de l'AQLM, Normand Caron a été nommé, en juin 2009, directeur des communications. Il a continué cette année à améliorer toutes les facettes des communications de l'AQLM avec ses membres, ses partenaires et les médias, en plus d'assurer d'autres fonctions au sein de l'association. Il a de plus représenté le comité dans la préparation et les suivis de la Conférence annuelle du loisir municipal.

Rapprochement AQAIRS – AQLM – ARAQ

Le comité des services aux membres et des communications a aussi continué à œuvrer en vue d'une entente de partage de ressources et d'une offre de services commune entre l'Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives (AQAIRS), l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) et l'Association des responsables aquatiques du Québec (ARAO). Cette entente est intervenue en novembre 2008 et entraînera certainement quelques changements dans le fonctionnement de l'AQLM, au comité des services aux membres et des communications, entre autres.

Agora Forum

Le comité a continué de travailler pour améliorer le contenu de la revue et maximiser les revenus qu'elle rapporte à l'AQLM. Nous avons notamment travaillé à en accélérer davantage la livraison. Cette année, les profits d'*Agora Forum* ont été à la hausse, malgré l'augmentation des coûts de production en raison d'un tirage qui grimpe d'année en année.

Autres dossiers

Nous avons continué à travailler sur d'autres dossiers récurrents, tels le maintien et la mise à jour du site Internet de l'AQLM et l'*Info Express*. Le renouvellement prochain du contrat de gestion du site a aussi été à l'ordre du jour.

Une plus grande visibilité a été offerte au programme Excellence de façon à stimuler davantage la participation de candidats. Nous considérons ce programme comme important, non seulement pour la reconnaissance qu'il apporte aux individus et aux organisations, mais surtout pour le rayonnement qu'il offre au loisir municipal dans tous les milieux. Le comité a encore fait office de comité de sélection pour les prix Excellence.

Le comité a aussi tenu une rencontre avec les membres associés de l'AQLM pour sonder leur appréciation de nos services et susciter commentaires et suggestions quant à leur participation à l'AQLM.

Côté membership, une tarification spéciale pour les maisons d'enseignement est sur le point d'être offerte pour susciter une participation accrue du milieu étudiant en loisir municipal. Sur ce point, nous étudions la possibilité d'organiser un événement pour mieux faire connaître en milieu étudiant le loisir municipal et ainsi, éventuellement, susciter des vocations pour nos services de loisir.

Pour ce qui est de l'organisation des conférences annuelles, le comité est à mettre en place une nouvelle approche. Un nouveau cahier de candidature devrait prochainement être disponible pour les milieux désirant s'associer à cet événement annuel.

En terminant, nous remercions tous les membres qui participent de plusieurs façons aux communications de l'AQLM. Ils contribuent à la faire rayonner et à offrir au milieu municipal l'image d'une association professionnelle et dynamique qui démontre de plus en plus sa vocation de voix unifiée du loisir municipal.

Préparé par Normand Caron,
directeur des communications
pour le comité services aux membres
et des communications
présidé par François LeBlond



COMITÉ DE FORMATION



D'abord, je désire remercier les membres qui composent le comité de formation : Mme Lisa Armishaw de Nouvelle et MM. Claude Lavoie de Saint-Anselme, Jean-François Roy de Montmagny et Yves Garant de Québec. Je tiens aussi à souligner le travail important effectué par Mme Joëlle Derulle, responsable des services aux membres et du service administratif de l'AQLM.

Le comité de formation s'est réuni à quatre reprises au cours de la dernière année.

La création, au cours de l'année, de l'Alliance québécoise du loisir public (AQLP), regroupant les membres de l'Association québécoise des aréas et des installations récréatives et sportives (AQAIRS), de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) et de l'Association des responsables aquatiques du Québec (ARAO), permettra à ces trois organismes d'augmenter leur visibilité et leur offre d'activités de formation.

Un des dossiers importants dont Mme Sylvianne Di Folco a assuré le suivi est la formation des animateurs. Vous avez eu la chance d'en apprendre un peu plus à ce sujet au cours de la Conférence annuelle du loisir municipal de cette année, et nous devons maintenant offrir des formations dans les quatre coins de la province.

Nous avons étudié la proposition d'une firme spécialisée pour l'acquisition d'un logiciel devant nous permettre d'effectuer de la formation à distance. Cette offre méritait d'être étudiée, considérant que nos membres proviennent de toutes les régions du Québec et que la distance est souvent un handicap important. Le produit étudié était très intéressant, mais comme le coût ne correspondait pas à notre capacité de payer, nous avons dû abandonner le projet. Dans un autre ordre d'idées, nous sommes à établir une politique pour l'utilisation du réseau de communication de l'AQLM par nos membres associés.

Voici maintenant les formations réalisées en 2008-2009 dans les différentes régions :

- 1 Formation *Intervention communautaire en milieu municipal*, le 29 octobre, à Val-David – Formateur : Donald Courcy
La formation à Val-David a été très appréciée. Mme Lauzon, directrice des loisirs de Val-David, a assuré une excellente coordination sur place.
Il y a eu 19 participants, malgré une tempête neige.

- 2 Journée AQLM-Sports-Québec : Visite de la Finale des Jeux du Québec – Sainte-Thérèse, Rosemère, Blainville, le 4 mars 2009

Il y avait une trentaine de participants. Les participants consultés désireraient qu'une telle journée soit répétée de manière régulière. Nous croyons que les commissions scolaires devraient également être invitées en raison de leur rôle majeur dans l'utilisation des sites de compétition. Nous tenons à remercier M. Alain Roy, directeur général de la 44^e édition des Jeux du Québec et directeur des services communautaires de Rosemère, ainsi que M. Luc Denis, de Sports-Québec, qui ont su organiser avec brio cette activité.

- 3 «La planification et la gestion coopérative des surfaces sportives», le 23 mars à Laval et le 26 mars à Lévis. Organisée par Gloco et DSSS, en collaboration avec l'AQLM et l'AREVQ – Formateurs : François Hébert, Jean-Baptiste Wart et Daniel Schwende

Il y a eu plus de 125 participants aux deux journées. Le séminaire avait pour objectif de développer des voies de communication entre les différents intervenants (élus, loisirs, services techniques, travaux publics, utilisateurs, etc.).

- 4 « Nouvelles tendances et leur application sur le loisir public », le 6 mai à Sainte-Julie, le 7 mai à Rosemère et le 13 mai à Québec

Formateur : André Thibault

La formation a été un grand succès avec 60 participants sur trois jours. De plus, l'AQLM a reçu deux demandes de formation à la carte : une à Rimouski et l'autre à Laval, en novembre. Les participants ont fort apprécié André Thibault comme formateur grâce à ses exemples et aux échanges permis pendant la séance. Certains participants ont proposé de limiter le nombre de participants à 20 afin de favoriser les échanges. La localisation des formations à Sainte-Julie et Québec fut très appréciée.

Nous tenons à remercier chaleureusement l'Arrondissement de Charlesbourg, les Villes de Lévis, Laval, Sainte-Julie et Rosemère, ainsi que la Municipalité de Val-David pour leur collaboration et leur accueil lors des différentes formations, nous offrant les locaux gratuitement.

De plus, nous remercions les formateurs qui investissent temps et énergie afin de nous permettre de vous offrir des formations de qualité.

Veillez prendre note que les formations à la carte sont disponibles sur le portail en loisir du site internet de l'AQLM

Renaud Lamontagne



COMITÉ DE PARTENAIRES

CAMPS DE JOUR :

ÉTAT DE LA SITUATION



Le comité de partenaires camps de jour a élaboré en septembre 2008, un premier plan d'action visant à bonifier la qualité de l'offre de services des camps de jour du Québec. Le comité était alors formé de représentants de l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM), de la Fédération québécoise des centres communautaires (FQCC), du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) et d'un représentant du Regroupement des unités régionales de loisir et de sport (URLS).

Son intention était de préciser en premier lieu les rôles et responsabilités de l'AQLM et de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) dans ce dossier.

Les principaux enjeux des discussions qui sous-tendent la mise en place du plan d'action sont les suivants: la sécurité (ratio d'encadrement), la continuité dans les services offerts, l'accessibilité au loisir et l'aspect récréatif des camps de jour municipaux.

Les rôles du comité de partenaires sont de :

- 1) prioriser des solutions émises à la suite de la tournée des régions en 2007 et du Congrès mondial du loisir tenu en octobre 2008, et ce, pour chacune des problématiques (voir principaux enjeux évoqués plus haut);
- 2) établir un budget pro forma pour chacune des solutions retenues;
- 3) proposer au conseil d'administration de l'AQLM des recommandations et des éléments de solutions réalistes avant de les proposer aux municipalités;
- 4) préparer la journée de rassemblement des décideurs.

Le comité de partenaires s'est de nouveau réuni en avril 2009. Deux nouveaux partenaires se sont joints au comité : l'Association des camps certifiés du Québec (ACQ) et le ministère de la Famille et des Aînés (MFA).

Le plan d'action a alors été révisé. Le comité a décidé de se pencher en priorité sur l'élaboration d'un cahier de « recommandations » afin d'établir un cadre de référence qui servira à définir les critères d'organisation sécuritaire des camps de jour des secteurs municipal et communautaire. C'est à partir des normes de certification de l'ACQ que le comité a amorcé ce travail d'adaptation éventuel des normes lors de rencontres en mai, juin et août 2009. Cette relecture du contenu des normes actuelles pourrait permettre d'engager les camps de jour municipaux sur la voie d'une certification par l'ACQ.

L'AQLM prévoit rencontrer l'UMQ et la FQM afin de les mettre à contribution dans cette campagne de « mise aux normes », lorsque le cadre de référence aura été élaboré et entériné par l'ensemble des partenaires.

Pour ce qui est de l'implication gouvernementale dans ce dossier majeur, les partenaires se sont entendus pour dire que l'UMQ et la FQM, après avoir été sensibilisées, verront par la suite à exercer les pressions politiques nécessaires pour obtenir l'aide gouvernementale permettant aux camps de jour municipaux de s'appuyer au nouveau cadre de référence développé par l'ACQ en étroite collaboration avec ses partenaires au comité.

Il est également prévu de tenir des rencontres avec des fonctionnaires de différents ministères que l'on souhaite sensibiliser (MELS, MFA, Affaires municipales, Santé et Services sociaux) et auprès d'autres organismes, la Fédération des commissions scolaires, le CQL, etc.

Au moment d'écrire ces lignes, l'organisation d'une journée de rassemblement des décideurs est toujours prévue pour 2009-2010.

En terminant, je tiens à remercier tous les organismes partenaires et collègues de travail qui se sont impliqués dans ce dossier depuis 2005 et qui croient qu'un jour, les camps de jour municipaux au Québec seront plus sécuritaires grâce aux efforts de sensibilisation et de persuasion que nous aurons faits auprès de nos décideurs en tant que professionnels en loisir.

Pierre Watters



RAPPORT DU DIRECTEUR RÉGIONAL DE L'ACPL RÉGION DU QUÉBEC



C'est avec grand plaisir que je transmets mon rapport annuel 2009 aux membres de l'Association québécoise du loisir municipal et plus particulièrement aux membres de son conseil d'administration. Je vous fais également part de mes impressions de la dernière année à titre de représentant de l'AQLM au sein du conseil d'administration de l'Association canadienne des parcs et loisirs.

J'ai pris la relève d'André Olivier lors du Congrès mondial du loisir, en octobre dernier. L'année 2008-2009 s'est avérée une période de transition et de grands changements au niveau de la mission, du rôle et de la gouvernance de l'Association canadienne des parcs et loisirs.

Je tiens à souligner en premier lieu le travail exceptionnel de plusieurs de vos collègues, qui ont été des acteurs importants dans ce processus de changement initié il y a déjà plusieurs années. Le passage de Pierre Morin à la présidence de l'ACPL a été bénéfique dans la mise en œuvre de ces changements. Mon prédécesseur a également poursuivi le travail au cours des trois dernières années. De plus, au cours des dix-huit derniers mois, deux Québécois (en plus d'André Olivier) furent membres du conseil d'administration, soit David Taveroff, directeur du Service des loisirs et des parcs de Côte Saint-Luc, ainsi que Kristopher Parent, membre corporatif, qui a agi à titre de trésorier de l'ACPL. Quelle contribution exceptionnelle ces individus ont fournie pour l'avenir de l'ACPL!

Il ne faut surtout pas oublier la grande implication et le dévouement de votre président Denis Servais au cours des dernières années. Sa conviction et sa détermination d'obtenir une voix unifiée canadienne en ce qui concerne les parcs et loisirs au Canada l'a amené à vous représenter à l'échelle régionale au sein du conseil d'administration de l'ACPL avant même son séjour à la présidence actuelle de l'AQLM. Sa persévérance l'a incité également à s'impliquer au sein du comité de transition au cours de la dernière année. Ce comité a élaboré les recommandations de changements ainsi que les nouveaux paramètres de fonctionnement de l'ACPL en termes de mission, gouvernance, membership, financement, rôles et responsabilités et services aux membres. Merci Denis, mission accomplie!

L'année 2008-2009 de l'Association canadienne des parcs et loisirs fut également une année difficile à traverser car, en avril 2008, elle faisait face

à un déficit cumulé de plus de 250 000 \$. Les administrateurs et les employés de l'organisation se sont donc relevés les manches, et des solutions de rationalisation ont été mises en place afin d'atteindre un équilibre budgétaire en avril 2009. Nous sommes fiers de vous annoncer que le nouveau conseil d'administration, qui a été officiellement nommé le 14 juillet dernier, a entrepris son mandat avec un budget renouvelé en fonction de l'augmentation des cotisations des partenaires provinciaux. Il y a un léger déficit d'environ 60 000 \$, au sujet duquel le conseil d'administration a adopté un plan spécial de réduction à zéro. C'est donc un exercice de rationalisation de près de 200 000 \$.

Nous avons participé à plusieurs conférences téléphoniques du conseil d'administration et du comité de transition au cours de la dernière année, afin de travailler intensivement sur plusieurs nouveaux paramètres, qui positionnent maintenant l'ACPL comme un organisme national représentant fièrement ses partenaires provinciaux et territoriaux. La réunion entre les différents partenaires provinciaux qui a eu lieu à Toronto au début du mois de mai fut déterminante, permettant aux administrateurs d'adopter, le 22 juin dernier, des changements très importants au modèle de gouvernance et d'apporter des amendements majeurs à la constitution de l'organisation.

- Le conseil d'administration est maintenant formé de 11 personnes, soit un représentant de chacune des provinces et territoires, ce qui nous donnant maintenant au droit de vote sur les orientations et les décisions de cette organisation nationale.
- Le membership est maintenant accessible aux membres corporatifs et assure une représentation individuelle de chacun des membres des associations provinciales et territoriales, qui bénéficient des mêmes services et peuvent participer activement à la promotion des parcs et loisirs à l'échelle locale, régionale, provinciale et nationale.
- L'augmentation substantielle des coûts d'adhésion (le coût des cotisations du Québec passera de 8 000 \$ à 13 000 \$) sera assumée à même le budget de l'AQLM.
- Les rôles et les services sont maintenant axés

sur l'information et la promotion des bienfaits des parcs et loisirs et sur la qualité de vie des Canadiens. Les activités comprennent la promotion d'un programme de recherche national, la mise en réseau de tous les acteurs du secteur des parcs et loisirs, l'organisation de forums régionaux et de congrès nationaux, l'identification d'un mandataire pour l'Institut canadien sur la sécurité dans les aires de jeux, la gestion d'un programme de reconnaissance officiel et la coordination du programme «Jeux sans frontières»

Les administrateurs de l'ACPL font donc face à plusieurs enjeux majeurs, auquel il faut ajouter prioritairement l'offre de services aux membres dans les deux langues officielles. Nous poursuivons le travail entrepris il y a déjà quelques années afin d'assurer à toute la population canadienne un service de qualité en français et en anglais.

L'AQLM continue également la mise en œuvre du projet «Zéro-Barrière», qui poursuit les objectifs du programme national «Jeux sans frontières».

Je souhaite longue vie à cette « nouvelle » Association canadienne des parcs et loisirs. Soyez assuré de ma fierté de représenter les intérêts du Québec au sein du conseil d'administration actuel pour la prochaine année.

Alain Bernard



PROCÈS-VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL

Mercredi, 8 octobre 2008 de 7 h 30 à 9 h

Centre des congrès de Québec

- 1 Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum
M. Denis Servais, président de l'AQLM, souhaite la bienvenue à tous les participants et déclare la séance ouverte.
- 2 Adoption de l'ordre du jour
M. Marc De Blois, appuyé par M. Gérard Pâquet, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
Accepté à l'unanimité
- 3 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 septembre 2007
M. Marc Latendresse, appuyé par M. Claude Guérin, propose d'adopter le procès-verbal du 21 septembre 2007 tel que présenté.
Accepté à l'unanimité
- 4 Rapport du président et des responsables des comités de travail
M. Denis Servais invite les responsables des comités de travail à venir présenter leurs rapports (inclus dans le rapport annuel).
Mme Marie-France Delage indique les différentes actions menées par le comité Recherche et développement : guide en concertation scolaire-municipale à développer avec les partenaires, élaboration du Vocabulaire en loisir par Michel Bellefleur et Denis Poulet, participation à une table de concertation en loisir de plein air (représentant : Yess Gacem), rencontres de formation en accessibilité au loisir dans le cadre du projet québécois Jeux sans frontières, en collaboration avec le CQL, collaboration avec ParticipAction et d'autres partenaires pour la mise en place d'un programme visant à faire bouger les jeunes et leur faire courir la chance de porter la Flamme olympique, collaboration au projet Réseau québécois de ressources en formation ayant pour but de développer une plateforme pour faire connaître l'ensemble des formations en loisir et sport, collaboration avec la FQM et les URLS en ce qui concerne le loisir rural.

M. Pierre Watters résume les démarches du comité camps de jour : à la suite des rencontres provinciales de 2007, l'AQLM s'est trouvée un partenaire politique : l'UMQ, qui a décidé d'assister l'AQLM grâce aux démarches de sensibilisation des directeurs en loisir du Québec. En effet, 80 élus municipaux étaient présents aux assises de l'UMQ du 24 avril 2008. M. Watters remercie tous les membres de l'AQLM pour avoir bien informé leurs élus. La prochaine étape est de préparer des pistes de solutions afin d'organiser une journée de discussion avec le MELS, le ministère de la Famille, le MSSS et les commissions scolaires pour choisir les meilleures options.

M. François LeBlond remercie les participants du comité communication : Ted Cox, Pascal Blais, Gérard Pâquet et Pierre Morin, ainsi que Isabelle Roy, Patrick Lafleur, Joëlle Derulle et surtout Normand Caron. Le comité s'est concentré sur la bonification des services aux membres, grâce à la continuité dans les dossiers assurée par Normand Caron, qui a été nommé directeur des communications depuis le 1^{er} juillet 2008. Le comité s'est penché sur la nouvelle image de l'Info-express, du rapport annuel et du formulaire des prix Excellence. Le comité a travaillé sur une nouvelle grille de tarification pour les annonceurs dans *Agora*

Forum et a trouvé un nouveau fournisseur pour la livraison de la revue. Le comité s'est aussi penché sur une offre de cotisation pour les cégeps. Finalement, M. LeBlond a déclaré que le comité recherchait de nouveaux membres.

M. Renaud Lamontagne remercie les personnes qui ont travaillé sur le comité de formation : Sylvie Tremblay, Claude Lavoie, Benoît Ouellet, Denis Blanchette et les nouveaux venus Jean-François Roy et Yves Garant, ainsi que les permanents Joëlle Derulle et Isabelle Roy.

M. Lamontagne explique que l'étude sur les besoins en formation a été complétée en décembre 2007 (le rapport se trouve sur le portail) et que la stratégie résultant de cette étude et d'une enquête menée dans sa région est de se concentrer sur les formations à la carte (liste disponible sur le portail) qui sont fort appréciées et d'organiser des journées thématiques d'apprentissage et de réseautage, comprenant une partie théorique et une partie d'échanges. Les formations de l'AQLM vont être organisées en automne et au printemps, périodes qui correspondent le mieux aux besoins des membres. Par ailleurs, Marie-France Delage s'est impliquée dans le projet Réseau québécois de ressources en formation afin de se concerter avec les autres partenaires en loisir sur l'agenda de formation en loisir et obtenir des économies d'échelle.

M. Yves Garant est le représentant de l'AQLM pour le projet d'animation estivale ayant pour but de standardiser les formations. Les formations offertes en 2008 ont été les suivantes : consultation des citoyens à Laval, planification du temps à Québec, intervention communautaire en milieu municipal à Saint-Hyacinthe et à Québec, et l'art de négocier une entente gagnante en Gaspésie. Finalement, M. Lamontagne remercie les municipalités qui ont offert des locaux gratuitement.

M. Servais remercie les membres du CE, surtout Benoit Ouellet et Alain Bernard qui quittent, et les membres du CA, surtout Pascal Blais et Ted Cox qui quittent.

Il fait un retour sur l'année marquée par le départ de Patrick Lafleur, directeur général de l'AQLM, l'intérim d'Isabelle Roy jusqu'en juin 2008, la subdivision des tâches entre Normand Caron, Pierre Morin et Joëlle Derulle pour arriver au rapprochement avec l'AQAIRS et l'ARAQ.

Au niveau de l'ACPL, un groupe d'aviseurs a travaillé sur le changement de mission et la gouvernance. Les problèmes financiers ont été résolus et un comité de transition a été formé pour créer la nouvelle structure. Il informe déjà les membres que son mandat se termine à Trois-Rivières et que l'AQLM est prête à accueillir la relève.

Il remercie les membres pour leur collaboration et leur indulgence dans cette période de transition.

Il promet que l'AQLM tiendra ses membres au courant des changements à venir via *Agora Forum* et *l'Info-express*. Il invite tout le monde à donner ses suggestions car l'association appartient à ses membres et il promet que les remarques seront prises en compte pour améliorer les services. Il souhaite à tous de passer un bon congrès.

5 Présentation et adoption des états financiers 2007-2008

Alain Bernard fait lecture du rapport du vérificateur Michel Bombardier et passe en revue le bilan au 30 juin 2008, qui montre des revenus de 435 149 \$ (augmentation de 24 % par rapport à l'an passé) et des dépenses de 436 685\$ (augmentation de 21 % par rapport à l'an passé).

Il indique que le membership a augmenté de 11 %, communique les résultats de la Conférence annuelle de Sherbrooke (bénéfice de 22 004 \$), félicite Normand Caron pour son excellent travail concernant *Agora Forum*. Au niveau des dépenses, il informe que des efforts ont été faits par le CE pour tenir des conférences téléphoniques (diminution de 8 %).

Pour l'année 2007-2008, l'exercice financier présente une perte de 1 536 \$ comparativement à une perte de 11 329 \$ en 2006-2007. L'avoir des membres à la fin de l'exercice se terminant le 30 juin 2008 est donc de 37 395 \$.

M. Marc Latendresse, appuyé par M. Marc De Blois, propose d'adopter les états financiers tels que présentés. Accepté à l'unanimité

- 6 Nomination d'un vérificateur
M. Alain Bernard, appuyé par M. Renaud Lamontagne, propose de nommer Michel Bombardier comme vérificateur pour l'année financière prochaine.
Accepté à l'unanimité
- 7 Ratification des actes des administrateurs
M. Jean-Marc Roberge, appuyé par M. Mario Readman, propose de ratifier les actes des administrateurs pour l'année financière 2007-2008.
Accepté à l'unanimité
- 8 Mot du représentant de l'Association canadienne des parcs et loisirs
M. André Olivier commence son rapport en déclarant que l'ACPL a reçu un Prix excellence du Congrès mondial du loisir pour son projet Jeux sans frontières. Il explique ensuite que l'ACPL a fait de la représentation politique sa priorité et qu'elle est donc en train de mener une campagne de sensibilisation au loisir vis-à-vis des chefs politiques en cette période d'élection pour connaître la position des partis. Des réponses ont été reçues du Parti vert et du Parti libéral. Par ailleurs, les projets Zéro-barrière ou ParticipAction sont des projets qui proviennent de l'ACPL et qui ont des répercussions directes sur le Québec. Au niveau de la santé financière de l'ACPL, il explique qu'un groupe de Calgary a offert d'acheter la licence du programme canadien de sécurité dans les aires de jeu afin de combler le déficit de 250 000 \$. L'ACPL repart donc sur une base saine pour procéder à sa restructuration. La nouvelle orientation que veut prendre l'ACPL doit être votée le 10 octobre 2008. Un comité de transition a été identifié pour établir les priorités et mettre en place une nouvelle structure au 31 mars 2009 (fin de l'année financière). Il indique qu'un atelier a été organisé la veille pour présenter la nouvelle orientation de l'ACPL et que les partenaires ont donné leur accord au début de la semaine pour aller de l'avant. Il termine en indiquant que son mandat se termine à la fin de la semaine et remercie les membres de l'AQLM pour leur confiance ainsi que Pierre Morin pour l'avoir incité à devenir le délégué de l'AQLM auprès de l'ACPL.
M. Denis Servais souhaite une excellente retraite à M. André Olivier et le remercie pour son excellent travail. Il indique que le conseil d'administration de l'AQLM a nommé M. Alain Bernard comme nouveau délégué jusqu'à ce que la nouvelle structure de l'ACPL soit mise en place.
- 9 Élections
M. Carole Guay, appuyé par M. Richard Coulombe, propose M. Benoît Ouellet comme président d'élection.
Accepté à l'unanimité
- M. Marc De Blois, appuyé par M. François LeBlond, propose Mme Joëlle Derulle comme secrétaire d'élection.
Accepté à l'unanimité
- 9.1 Élection d'un ou d'une vice-président(e) et d'un ou d'une trésorier(ère)
M. Benoît Ouellet demande au président du comité de candidatures de faire son rapport. M. Alain Bernard déclare que les formulaires ont été communiqués aux membres en même temps que les avis de convocation pour l'assemblée générale et postés sur le portail. Il indique avoir reçu la candidature de Mme Marie-France Delage de la Ville de Longueuil (Arrondissement Vieux-Longueuil) pour le poste de vice-présidente, appuyée par M. François LeBlond de Baie-Comeau et par M. Pierre Watters de Québec. Pour le poste de trésorier, il a reçu la candidature de M. Claude Martin de la Ville de Boischatel, appuyé par Martin Gilbert de Matane et par Gilles Carrier de Beauré. Il souhaite la bienvenue à la relève.
Mme Marie-France Delage et M. Claude Martin sont officiellement élus par acclamation.
- 9.2 Élections des administrateurs des régions paires
M. Benoît Ouellet propose de suspendre l'assemblée générale pour élire les représentants régionaux. Il indique que pour la région de Montréal, une procuration a été reçue de la part de Luc Rousseau et

il procède à la lecture de la procuration. De plus, il informe que Mme Lisa Armishaw se présente pour remplacer M. Denis Blanchette pour la région de la Gaspésie, suite au poste laissé vacant par le départ de ce dernier vers le Bas-Saint-Laurent. Au niveau du Centre-du-Québec, un poste reste à combler, mais aucun représentant de la région n'est présent.

Pour l'année 2008-2009, les membres du Conseil d'administration de l'AQLM sont les suivants :

RÉGIONS PARES POUR UN MANDAT DE DEUX ANS

Région 02 | Saguenay-Lac-Saint-Jean | Sylvie Tremblay, Albanel

Région 04 | Mauricie | Michel Lemieux, Trois-Rivières

Région 06 | Montréal | Luc Rousseau, Montréal, Arr. Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles

Région 08 | Abitibi-Témiscamingue | Gérard Pâquet, Rouyn-Noranda

Région 10 | Nord-du-Québec | Vacant

Région 12 | Chaudière-Appalaches | Renaud Lamontagne, Thetford Mines

Région 14 | Lanaudière | Sylviane DiFolco, Repentigny

Région 16 | Montérégie | Marie-Claude Viau, Farnham

RÉGIONS IMPAIRES POUR UN MANDAT D'UN AN

Région 01 | Bas-Saint-Laurent | François Dumont, Pohénégamook

Région 03 | Capitale Nationale | Pierre Watters, Québec

Région 05 | Estrie | Marc Latendresse, Sherbrooke

Région 07 | Outaouais | Simon Rousseau, Gatineau

Région 09 | Côte-Nord | François LeBlond, Baie-Comeau

Région 11 | Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine | Lisa Armishaw, Nouvelle

Région 13 | Laval | Marc DeBlois, Laval

Région 15 | Laurentides | Raymond Zizian, Saint-Jérôme

Région 17 | Centre-du-Québec | Vacant

10 Divers

M. Denis Servais indique qu'il va procéder à l'appel des personnes fêtant leurs 10, 25, 30 et 35 ans d'expérience en loisir durant l'assemblée générale plutôt que pendant la remise des prix Excellence, car cette année, la remise a lieu avec les partenaires et le temps est limité. Il procède à l'annonce des noms et des plaquettes nominatives sont remises aux personnes présentes. M. Denis Servais félicite les nominés pour leur persévérance et leur discipline.

11 Levée de l'assemblée

M. Marc DeBlois, appuyé par M. Pascal Blais, propose de lever l'assemblée. Il est 9 h.

RAPPORT 10^e CONGRÈS MONDIAL DU LOISIR



Un événement unique ...

En termes de participation

La 10^e édition présentée à Québec a été le plus important congrès de l'Organisation mondiale du loisir en 20 ans d'existence de l'organisme, le plus important événement en loisir jamais présenté au Canada et l'un des plus importants présentés à Québec en 2008. Un total de 4468 participants ont pris part aux diverses activités et se répartissent de la façon suivante ;

Participants inscrits : 3672

Programme de base : 1741

Programme accompagnateurs : 85

Programme accessibilité : 251

Programme étudiants : 885

Programme foire d'exposition : 441

Conférenciers, panélistes et présentateurs invités : 74

Bénévoles/personnel : 195

Autres participants : 796

Programme conjoint - Congrès international des camps : 594
(lundi 6 octobre)

Visiteurs invités à la foire d'exposition / banquet et autres activités : 202

L'écart positif entre les projections (1200 réguliers et 400 étudiants) et le réel s'explique en grande partie par la participation massive de 1844 travailleurs et étudiants québécois dont 439 membres de l'AQLM qui ont voulu vivre cet événement unique dans l'histoire du loisir québécois et présenté pour la première fois au Québec. La présence de 370 délégués des autres provinces canadiennes est dû en grande partie à un protocole d'entente avec l'Association canadienne des parcs et loisir (ACPL), qui a permis de rejoindre les travailleurs en loisir à travers le Canada.

La participation de 411 délégués étrangers est l'un des éléments les plus positifs de cet événement. La présence de 59 pays provenant des cinq continents a apporté une dimension internationale à l'ensemble des discussions et a permis à tous d'élargir leurs horizons en matière de développement du loisir.

La réalisation d'une banque de données de plus de 8 000 contacts à travers le monde a permis d'établir une communication régulière avec les délégués potentiels. L'utilisation de l'Internet pour l'envoi des bulletins d'information a été une excellente occasion de promotion, et la fréquentation du site Internet par plus de 100 000 visiteurs du site Internet est à souligner.

La foire commerciale avec ses 225 kiosques (capacité maximale de la salle) et ses 441 délégués commerciaux a été la plus importante jamais présentée dans le secteur du loisir au Canada.

En termes de mobilisation du milieu

Le conseil d'administration formé de 12 représentants de partenaires initiaux provenant de différentes sphères du loisir a planifié et mis en place les paramètres de cette réussite. Le CML Québec 2008 a tenu 15 rencontres depuis 2003 pour préparer cet événement international. L'organisation technique du congrès a été prise en charge par une équipe d'intervenants en loisir de différents secteurs et de différents milieux (6 services et 19 secteurs). Plus de 100 travailleurs de tous les coins du Québec ont été impliqués dans cette aventure, créant ainsi des liens solides pour le développement du loisir québécois. Une des plus grandes réussites de mobilisation fut l'implication de 7 institutions québécoises offrant une formation en loisir dans la réalisation du congrès.

En termes de contenu

Le thème « Le loisir et le développement des communautés » s'est voulu une approche très actuelle touchant l'ensemble des délégués, peu importe leur provenance géographique ou leur spécialisation d'emploi en loisir. Un nombre record de 583 appels de communication a été atteint et la participation de 91 intervenants québécois, malgré le peu d'expérience dans ce genre de contexte, a été excellente.

En termes de mise en valeur du loisir au Québec

La décision d'investir dans une campagne de relations de presse avant et pendant l'événement a été couronnée de succès. Plus de 82 présences médiatiques ont été relevées mettant ainsi en valeur

l'importance du loisir dans le développement des communautés.

L'adoption de la *Déclaration de Québec* sur l'importance du loisir pour le développement des communautés lors de la journée de clôture a été un geste positif pour continuer à entretenir la thématique du congrès. Son impression papier et sa distribution aux intervenants présents ont permis une diffusion élargie, laissant une preuve tangible du rôle du loisir pour la collectivité.

En termes d'accessibilité

La décision d'offrir plus de 26 forfaits de 1 à 5 jours visait à permettre une accessibilité maximale à tous les intervenants et aussi à respecter les façons de faire de nos organismes partenaires en matière de participation aux événements annuels. L'objectif a été atteint avec le nombre record d'inscriptions, malgré toute la logistique requise pour gérer ce nombre impressionnant de possibilités.

L'offre d'un tarif réduit pour les étudiants et de facilités de paiement respectant leurs situations a assuré une présence massive de la relève en loisir. La tarification réduite offerte également aux intervenants des municipalités rurales et aux organismes de loisir a permis à 251 intervenants bénévoles ou salariés de vivre pleinement l'expérience.

En termes de bilan financier

Le total final de dépenses fut de l'ordre de 1,7 million de \$ pour l'ensemble de la préparation, de la mise en place et de la réalisation, soit la période 2004-2009. Dans l'état actuel des connaissances, le bilan devrait être équilibré. Cet équilibre budgétaire est obtenu en l'absence de « bonis à la performance » aux partenaires et de remboursement de l'avance de fonds initiale du CQL. Le souci d'accessibilité optimale a conduit à la mise en place d'une tarification très basse pour un produit de classe mondiale, ce qui a conduit à une absence de marge de manœuvre pour un événement d'une telle ampleur.

En termes de suivis de l'événement :

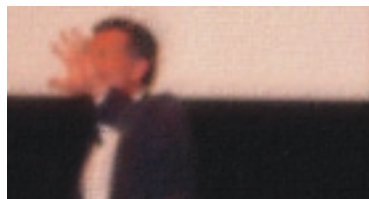
Le CQL a mis en ligne un espace Web présentant le bilan du Congrès mondial du loisir Québec 2008 afin

de mettre en valeur les connaissances réunies durant l'événement. Plus de 300 présentateurs ont donné leur aval à la mise en ligne de leurs communications. Le Laboratoire loisir et vie communautaire de l'UQTR s'est engagé à éditer les textes des grandes conférences en vue de la réalisation d'une plaquette sur le thème du congrès. Une opération promotionnelle concernant la *Déclaration de Québec* auprès des partenaires et des membres est prévue. Le Forum québécois du loisir se transformera en processus de suivi du CML 2008 et son comité d'orientation sera remodelé en fonction de l'expérience acquise au congrès.

Conclusion

Le Congrès mondial du loisir Québec 2008 fut le plus important, le plus riche et le plus réussi rassemblement d'intervenants en loisir jamais organisé et un succès sur lequel il faut construire l'avenir du loisir au Québec.

ALLIANCE QUÉBÉCOISE DU LOISIR PUBLIC RAPPORT 2008-2009



Après plus d'un an de travail, les trois plus importantes associations québécoises touchant le loisir public ont signé le 27 novembre dernier un protocole d'entente qui jette les bases d'une nouvelle association de services : l'Alliance québécoise du loisir public (AQLP). L'Association québécoise des aréna et des installations récréatives et sportives (AQAIRS), l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) et l'Association des responsables aquatiques du Québec (ARAQ) ont décidé de se doter de ressources et de services communs afin de mieux servir les 1800 membres actifs et associés qui œuvrent dans ces trois associations. Les buts de l'Alliance visent, dans un contexte de respect, d'engagement, de transparence et d'intégrité – tout en conservant l'identité propre de chaque association membre – à assurer une meilleure représentation et un meilleur positionnement des intérêts du loisir public qui touche plus de 80 % de la population.

Les représentants de l'AQLM au sein de cette nouvelle organisation sont M. François LeBlond, qui assume la vice-présidence, et M. Simon Rousseau, qui a remplacé M. Denis Servais au printemps dernier. M. Gaston Boisvert, de l'AQAIRS, assume la présidence, et les autres membres sont M. Gilles St-Louis, président de l'AQAIRS, Mme Maryse Charbonneau, de l'ARAQ, M. Normand Anger, président de l'ARAQ, et M. Pierre Morin, à titre de membre coopté. Trois rencontres du CA ont eu lieu depuis la création de l'organisme.

L'AQLP s'est doté de quatre commissions de travail portant sur des dossiers majeurs pour chacune des trois organisations et pouvant amener des échanges d'information bénéfiques et des éventuelles collaborations. Les secteurs touchés sont les suivants sont les :

- communication (M. François LeBlond est le représentant de l'AQLM);
- formation (M. Renaud Lamontagne est le représentant de l'AQLM);
- finances (M. Claude Martin est le représentant de l'AQLM);
- service aux membres (M. Réal Travers est le représentant de l'AQLM).

Les principaux dossiers abordés par ces quatre commissions et amenés au CA pour discussion ou approbation sont :

Au niveau communication

- Signature visuelle et outils de communication de base.
- Conception d'un site Internet qui va renvoyer aux sites des partenaires et annoncer les formations offertes par les trois organisations (prévu pour l'automne 2009).
- Étude pour l'édition d'un bulletin électronique hebdomadaire AQLP.
- Étude comparative des outils de communication et de leurs coûts de production.
- Analyse des ressources en communication à mettre en œuvre.

Au niveau de la formation

- Échange sur les formations offertes par les autres partenaires et possibilité de s'y inscrire sans frais supplémentaires.
- Participation à la mise sur pied du nouvel Institut québécois de la sécurité des aires de jeu à titre de membre fondateur.

Au niveau des services aux membres

- Étude d'un logiciel d'inscriptions en ligne commun.
- Étude comparative des services aux membres corporatifs.
- Élaboration d'une base de données commune.

Au niveau des finances

- Utilisation d'un système centralisé de gestion financière avec acquisition d'un logiciel comptable commun.
- Présentation d'une demande financière au MELS pour le démarrage de l'organisme et attribution d'un montant de 5 000 \$.

Un dossier majeur qui fut traité dès le démarrage fut celui de la représentation. Un bilan a été dressé identifiant les liens de chacun et les possibles zones grises, et il fut décidé que chacune des organisations garderait son leadership auprès de ses partenaires actuels. Toutefois, il fut convenu de mettre sur pied un réseau régulier d'échange d'information, afin que chacun soit renseigné sur le développement des

dossiers et puisse intervenir s'il y a lieu. Une seule modification souhaitée par le MELS est que l'AQLP soit maintenant le représentant du loisir public au sein de la Table des grandes villes du MELS.

Côté ressources humaines, M. Luc Toupin agit depuis février comme directeur général, Mme Carole Hamel, auparavant de l'AQAIRS, s'est jointe à l'équipe comme adjointe administrative responsable de la gestion financière des quatre organisations (AQLP, AQAIRS, AQLM et ARAQ) et Mme Joëlle Derulle, auparavant de l'AQLM, est devenue conseillère à la formation et au développement pour la nouvelle organisation. De son côté, M. Normand Caron est responsable du secteur des communications de l'AQLM.

Luc Toupin, directeur général





Association québécoise
du loisir municipal

10^e ANNIVERSAIRE